

29/22

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**



Nombre de membres

. Affiliés au C.M.  
19  
. En exercice :  
19  
. Qui ont pris part à la  
délibération :  
19

Séance du 12 juin 2020

L'an deux mil vingt  
et le douze juin

à 17 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire

Présents : : Messieurs COSTA, FEYDEL, MORELLI, BENVENUTI, SIMONETTI-MALASPINA, PANZA, POLI et Mesdames SEBASTIANI, FOURNIER, GUARDINI, SCOTTO, SANCIU, PONZEVERA, VOLELLI

Absents : Mme BEGNIS, Mme ROVERE, Mr HLUSICKA et Mme FERRAGUTI.

Procuration : Mme BEGNIS à Mme SEBASTIANI, Mme ROVERE à Mr MORELLI, Mme FERRAGUTI à Mme GUARDINI, Mr HLUSICKA à Mr OLMETA.

DATE DE LA  
CONVOCATION  
08/06/2020

DATE AFFICHAGE  
15/06/2020

Monsieur MORELLI Yoann a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

**DELEGUE A LA DEFENSE**  
**Nomination d'un membre**

SOUS PREFECTURE  
DE CALVI

16 JUIN 2020

COURRIER ARRIVEE

Le Maire donne connaissance au Conseil de la lettre en date du 15 mai 2008 émanant des services de la Préfecture et instaurant au sein de chaque Conseil Municipal une fonction nouvelle d'adjoint en charge des questions de défense.

Le Maire propose de nommer Monsieur COSTA Paul.

Le Maire demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*\*\*

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve les propositions du Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



**Claudy OLMETA**